

2N RENOVATION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 2609 RTE DE STRASBOURG
69140 RILLIEUX-LA-PAPE
SIRET 979 583 689 00026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice net de 3 041 €uros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- 3 041 € en report à nouveau.

En outre l'assemblée générale décide d'affecter 100 €uros du report à nouveau en réserves légales.

LE GERANT

2N RENOVATION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 2609 RTE DE STRASBOURG
69140 RILLIEUX-LA-PAPE
SIRET 979 583 689 00026

-=-=-=-=-

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ

Chers Associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires est de 79 226 euros.

Les charges d'exploitation se sont de 75 732 euros.

Le résultat d'exploitation est positif de 3 578 euros.

RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice net de 3 041 €uros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- 3 041 € euros en report à nouveau.

En outre l'assemblée générale décide d'affecter 100 euros du report à nouveau aux réserves légales.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

LE PRESIDENT

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2024 ③	Net ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040		042			
(5) TOTAL I	044		048			
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	17 719	070		17 719	
Autres créances (3)	072	1 831	074		1 831	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	2 306	086		2 306	
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	21 855	098		21 855	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	21 855	112		21 855	

PASSIF	31/12/2024		
Capital social ou individuel	120	1 000	
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	3 041	
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	4 041	
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	6 588	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	8 108	
Comptes courants d'associés	173	3 119	
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	17 814	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	21 855	

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Signé par Nassreddine NAZIH
Le 24 oct. 2025

Signed with
Universign doc_MPv
tx_q8M4DJxAb3eV



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2024		
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210		
Production vendue biens			215	214		
Production vendue services			217	218	79 226	
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	83	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	79 309	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	44 785	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243		244	126	
Rémunérations du personnel				250	23 447	
Charges sociales				252	7 364	
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	9	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	75 732	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	3 578	
Produits financiers			III	280		
Produits exceptionnels			IV	290		
Charges financières			V	294		
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI		300		
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinqui D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	537	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	3 041	
B - RÉSULTAT FISCAL				312	3 041	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles				324	537	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Déductions						
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138		
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993		342
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181					
Divers, dont :						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		370
						372

Signé par Nassreddine NAZIH
Le 24 oct. 2025

Signed with doc_a9E4
Universign tx_q8M4DJxAb3eV



③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)				Désignation de l'entreprise :		2N RENOVATION					
I - IMMOBILISATIONS											
Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		400		402		404		406			
- Fonds commercial											
- Autres		410		412		414		416			
I - Terrains		420		422		424		426			
m - Constructions		430		432		434		436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
o - Installations générales, agencements divers		450		452		454		456			
c - Matériel de transport		460		462		464		466			
o - Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
p - Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II - AMORTISSEMENTS											
Immobilisations amortissables				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
I - Terrains				510		512		514		516	
m - Constructions				520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels				530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers				540		542		544		546	
c - Matériel de transport				550		552		554		556	
o - Autres immobilisations corporelles				560		562		564		566	
p - TOTAL				570		572		574		576	
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)											
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
	1	2	3	4	5	6	7	8			
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL						596	585	597	599		

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise :		2N RENOVATION					
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B				780	
II - DÉFICITS REPORTABLES									
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982Bis			
- Nombre d'opérations sur l'exercice		982Ter		- Déficits imputés		983			
- Déficits reportables		984		- Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter						870			
III - DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381					
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325					
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380					
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326					
N° du centre de gestion agréé				388					
Montant de la TVA collectée				374					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378		1 735			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397					

5 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

Déclaration des effectifs		
Effectifs moyens du personnel :	376	2
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	79 226
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	79 226
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	83
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	83
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	38 822
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5 963
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	44 794
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137 34 516
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	34 516
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

Néant ☐

[illegible]